



FÉDÉRATION ÉCHANGES FRANCE UKRAINE

Union d'associations à caractère humanitaire, culturel et coopératif déclarée en 1992
Agréée pour les séjours d'étrangers par arrêté interministériel publié au J.O. du 16 mai 2007
Membres agréés pour les stages d'étrangers par arrêté ministériel publié au J.O. du 26 mai 2010
renouvellement publié au JO du 19 février 2013 et du 23 juin 2016

Branche coopération
fefu.coope@gmail.com

SEJOURS LINGUISTIQUES ETUDIANTS UKRAINIENS EN FAMILLE

Bénéficiaires du Séjour linguistique en famille :

Le séjour linguistique est réservé aux étudiants (tes) francophones majeur(e)s des Universités partenaires de la Fédération Échanges France Ukraine (FEFU). Après une sélection, réalisée sur place par une délégation de la FEFU, qui est basée sur un dossier et un entretien autour de la connaissance du français, de la motivation et du projet, l'étudiant(e) retenu(e) est affecté(e) auprès d'une des 12 associations membres de la FEFU. L'étudiant (te) est alors accueilli(e) dans une famille française « bénévole et volontaire » pour cette action solidaire, et bénéfique pour toutes les parties prenantes.

Conditions d'accueil :

La famille française recevra ce (ou cette) jeune comme leur propre fils ou fille avec des droits et devoirs réciproques, en bonne mère, en bon père de famille. Il en sera de même pour l'étudiant (te) qui devra se conformer à la vie de la famille française. Ce sont des vacances, mais des vacances actives, se déroulant entre cinq et six semaines sur une période allant du 15 juin au 31 août. Le (ou la) jeune participe à la vie familiale, aide aux travaux ménagers. La famille lui fait visiter la région, et si c'est possible Paris (sans aucune obligation). Il (elle) peut également participer aux vacances de la famille (attention toutefois pour un voyage à l'étranger, bien vérifier que le pays visité fait partie de l'Espace Schengen). La famille doit dialoguer le plus souvent possible avec l'étudiant(te) afin que celui-ci (ou celle-ci) puisse emmagasiner le plus de mots en français. Le dialogue avec l'étudiant(te) est une source de richesse pour lui (ou elle). Ce doit être un moment de partage entre deux cultures différentes, c'est un séjour où toutes les occasions doivent être mises à profit pour échanger, pour discuter, pour parler. Le (ou la) jeune doit faire des progrès dans notre langue. Ces progrès en français lui permettront de formuler une demande pour suivre en France l'année suivante un stage pratique professionnel si le niveau constaté en français est suffisant. Ce séjour linguistique est donc très important pour l'étudiant(te). C'est la base qui lui permettra de poursuivre les différents stages professionnels en France au cours des années suivantes.

Assurance et couverture sociale :

Le (ou la) jeune bénéficie d'une couverture assurance complète par l'intermédiaire de la FEFU. L'étudiant (te) est assuré(e) pour la maladie, chirurgie, risque civil et rapatriement.



Conditions financières :

Pour l'étudiante(e) : L'étudiant (te) vient à ses frais par l'intermédiaire de l'une des 12 associations membres de la FEFU. Le coût inclut le transport en avion jusqu'à Paris puis le train ou le bus jusqu'à la ville la plus importante à proximité du lieu d'accueil, d'assurance et de dossier.

Pour la famille française accueillante : La famille française acceptant d'être famille d'accueil doit impérativement être adhérente à l'une des 12 associations membres de la FEFU. Elle fournit gratuitement un hébergement complet (gîte et couvert) pendant toute la durée du séjour.

L'accompagnement et le suivi par la FEFU

L'association locale membre de la FEFU recherche la famille d'accueil française et assure le montage du dossier côté français.

L'Antenne de la FEFU à Kyiv assure le montage du dossier côté ukrainien. Elle remet ensuite tous les documents administratifs légaux à l'étudiant(e) avant son départ pour la France.

Les responsables de l'association locale assurent le suivi et le bon déroulement de cet accueil. A la fin du séjour, l'étudiant(e) leur remettra un rapport résumant son passage en France.

En résumé :

Un grand merci à VOUS, familles d'accueil, qui accepterez d'accueillir au sein de votre maison, cet étudiant ou cette étudiante, et ce bénévolement. Les étudiants (tes) qui sont venus (es) dans les familles d'accueil repartent en Ukraine avec de grandes richesses, une meilleure compréhension de leur français, la connaissance de la culture française, de la vie en famille et plus encore. Les familles d'accueil gardent souvent un très bon souvenir de l'étudiant(e) et des liens durables se créent parfois.

Jacques FORGERON,

Co Président de la FEFU, Responsable de la branche Coopération

17, La Barderie, 23000 St Léger le Guérétois

Tel: 06 37 42 62 66

C
o
u
r
r
i
e
l

:

f
e
f
u